

*(Seul le prononcé fait foi)*

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je remercie ceux qui ont accepté de participer à cette rencontre, et je rappelle que nous les avons invités pour les entendre et non pour les enrôler. Je réponds ainsi aux innombrables pressions exercées sur ceux qui avaient accepté de participer à ce colloque, et dont certains nous ont dit qu'ils n'avaient pu résister à ces amicales pressions - je trouve stupide qu'un pays comme le nôtre en soit ainsi à ces attitudes sectaires. Si nous voulons tracer les axes d'une politique nouvelle pour notre pays, je propose celui-ci : on va sortir du sectarisme pour entrer dans la tolérance, dans la capacité à s'écouter, à se parler, et j'espère à travailler ensemble. Ce sera notre première détermination.

Le sujet culturel, nous avons souhaité qu'il devienne un sujet principal dans une campagne qui l'ignore entièrement.

Ce sera notre troisième apport, après le sujet de la dette que les autres n'évoquaient pas, et le sujet de l'Europe, que les autres n'évoquaient pas.

Pourquoi le sujet de la culture nous semble-t-il essentiel ?

Une première raison est une raison d'êtres humains, de femmes et hommes pour qui la culture représente le chemin de la construction personnelle et de l'émancipation des contraintes du passé. La culture est une dimension essentielle de l'épanouissement des êtres humains, individuellement, c'est une dimension essentielle des sociétés, de leur identité, de leur projet collectif commun.

J'ai dit au Festival d'Avignon que la culture montre qu'une société comme la nôtre est du côté du verbe « être », et non, et pas seulement, du côté du verbe « avoir ». Je précise au Figaro qu'il ne s'agissait pas de l'auxiliaire « être » mais du verbe « être » !

Il y a dans la culture, dans le patrimoine culturel, dans la création culturelle, dans la transmission culturelle, un des traits qui font que l'espèce humaine n'est pas tout à fait comme les autres, cette culture-là permet en effet aux mortels que nous sommes de nous prolonger au-delà de notre propre existence. La culture permet à des vivants d'être reliés à des morts, elle permet de tendre vers le futur un pont, nous savons désormais que cette vie humaine n'est pas limitée par les contingences biologiques, elle permet de dépasser la mort.

Et la culture, c'est le lien social, c'est permettre aux personnes qui composent une nation ensemble, de tisser entre elles un lien qui ne pourra pas être rompu, et nous avons tous besoin de tisser ce lien social. Lorsqu'on est capable ensemble de concevoir, de créer, de mettre au monde, de représenter une œuvre de l'esprit, alors on dépasse bien des contingences et des souffrances, ce pourquoi le théâtre, la musique apparaissent comme un extraordinaire projet populaire et social.

La culture est pour nous au cœur de ce qu'est une société, au cœur de notre projet de société. Jacques Chirac a été un défenseur de ce principe : la culture ne doit pas se rendre aux contingences de la société marchande. Nous Français, et j'espère nous Européens, nous sommes ceux qui considérons que l'univers culturel ne peut pas se résumer à son aspect marchand. Naturellement il faut que les auteurs vivent, que les producteurs puissent être rémunérés. Mais tout n'est pas marchand : par exemple, l'éducation ne l'est pas, la culture ne peut être résumée au marchand.

Ce projet de société est un projet de résistance chez nous et de résistance internationale : dans notre univers occidental, il y a choc entre ces deux projets de société, l'un dominant pour lequel la dimension marchande ne doit pas connaître de limites ; l'autre, le nôtre, pour lequel tout n'est pas marchand - et tout n'est pas d'Etat. La culture ne doit pas être entièrement marchande, ne peut pas être entièrement soumise à l'Etat. Nous sommes le pays de la liberté d'expression.

Ce qui me permet une parenthèse à propos d'un sujet d'actualité qu'il est convenu d'appeler l'affaire Alain Duhamel.

Alain Duhamel a été invité au mois de novembre alors que je n'étais pas encore candidat à l'élection présidentielle, à s'exprimer à propos de l'Europe, avec Marielle de Sarnez, dans un dialogue devant les

étudiants UDF de Sciences Po, réunion qui n'était pas publique. À l'occasion de ce dialogue, Alain Duhamel a voulu exprimer des critiques sur ma campagne du référendum du mois de mai, et pour adoucir ses critiques, il a dit : "sachez-le quand même, je l'aime bien et je m'apprête à voter pour lui". S'exprimant ainsi dans un cadre privé même si cela a été filmé - cette séance a été filmée pour Internet, les jeunes UDF l'ont mise ingénument sur leur site - ce n'était pas un appel !

Si une déclaration aussi simple peut entraîner la suspension de son travail de journaliste et d'éditorialiste d'un homme comme Alain Duhamel, alors ça pose des questions... Ma conviction profonde est que si Alain Duhamel avait prononcé d'autres noms, je suis persuadé que l'écho eût été moindre. Je pense qu'un grand nombre de Français a le même sentiment que le mien. Les responsables du service public me disent qu'il n'en est rien, je leur en donne acte. Mais ce n'est pas à cela que je veux m'arrêter.

Je veux un dire un mot d'Alain Duhamel comme professionnel. Un journaliste, pour moi, est un citoyen. J'imagine qu'on ne va pas retirer leurs droits civiques aux journalistes pour qu'ils fassent leur métier. Je ne connais pas un homme politique en France qui puisse dire qu'Alain Duhamel a eu dans sa manière de travailler, de choix partisans ou tendancieux. Il n'a jamais quitté le premier rang des journalistes politiques - comme professionnel, il n'a jamais eu la moindre complaisance, surtout à l'égard de ceux qu'il aime bien ! Je considère que comme professionnel, il a été un journaliste honnête.

Je veux aller encore plus loin, à propos de la liberté d'expression. Nous avons eu la semaine dernière un procès à propos des caricatures publiées par Charlie-Hebdo. Je suis un croyant, et comme on dit en France, un pratiquant. Je suis allé au tribunal témoigner que la liberté d'expression était notre bien le plus précieux, même si elle nous choquait. Hier dans le train, un jeune musulman, élève en BTS, m'a dit combien des musulmans avaient été choqués : je lui ai dit que je comprenais leur trouble et leur souffrance mais qu'il fallait qu'on se rappelle tous ensemble que la liberté d'expression était notre maison commune, et qu'elle protégerait un jour chacun de ceux qui sont dans notre pays. Je lui ai dit : « un jour viendra où la liberté d'expression vous protégera vous, comme musulman ». La déclaration des droits de l'homme et du citoyen a écrit en son article 10 : "Nul ne peut être inquiété pour l'expression de ses opinions mêmes religieuses, pourvu que cette expression ne trouble pas l'ordre public établi par la loi". Alors, s'agissant d'un éditorialiste dont le moins qu'on puisse attendre est qu'il ait des opinions !

Dernier point : ça n'est pas parce qu'on a une opinion qu'on perd son objectivité. J'ai défendu cela y compris comme Ministre de l'éducation nationale. J'ai toujours défendu l'idée qu'on peut avoir des opinions, y compris tranchées comme M. Redeker, et cependant avoir une démarche neutre et objective [dans son enseignement]. C'est même l'honneur de l'esprit humain. Je défends l'impartialité de l'attitude des journalistes qui ont une opinion et qui se comportent de manière honnête et objective dans leur travail. Je préfère et de loin des journalistes objectifs dont on connaît l'opinion, que des journalistes dont on ne connaît pas l'opinion, mais qui sont tendancieux et partisans. Je ne dis pas que c'est une obligation d'exprimer son opinion, mais c'est une garantie pour le citoyen que de savoir "d'où parle" un journaliste. Je défends la liberté d'expression et l'objectivité des journalistes.

Il faut tourner la page sur le temps du sectarisme, et du temps où on est obligé de se taire pour faire ce métier. Je suis pour que la compréhension, la tolérance, l'oxygène revienne dans le monde des médias français, qu'on sorte du choix obligatoire entre Coca et Pepsi. Je suis pour la vie en couleurs plutôt qu'en noir et blanc.

Voilà pour fermer la parenthèse sur la liberté d'expression qui est un aspect de la culture.

Reprenant le fil, après la culture projet de société, je voudrais aborder la présence de l'artiste et du créateur au sein de notre société.

Ce matin, s'est exprimé avec force le sentiment d'artistes d'être marginalisés y compris quand il s'agissait d'art. La reconnaissance de l'artiste dans la société est très importante car il est le plus sensible, doué d'antennes pour sentir venir les tremblements de terre, pour sentir les émotions collectives.

Il faut intégrer les artistes dans la réflexion et la décision culturelle.

Je pense qu'il faut ouvrir une nouvelle page dans la politique culturelle en France, après avoir vécu sur l'héritage d'André Malraux relayé par d'autres dont Jack Lang, le temps est venu de définir une politique culturelle pour le XXIème siècle.

S'il doit y avoir des états généraux de la culture, c'est une mission pour le président de la République, celui à qui on a confié la charge de la vie de la nation. Il faut qu'il en discute non seulement avec

l'administration culturelle, mais avec les artistes eux-mêmes. Ce sera un chapitre bien intéressant des premiers mois de ce nouveau quinquennat, de cette nouvelle présidence de la République.

J'y vos trois grandes étapes.

La première, le patrimoine et la défense du patrimoine.

On a vécu ces dernières années avec des crédits en accordéon. Les dettes que l'Etat a contractées auprès d'entreprises et d'artisans, pour la rénovation des bâtiments historiques, sont extrêmement lourdes. L'Etat doit respecter en matière de délais de paiement, les règles qu'il impose dans la société, comme on dit, civile. Il y a une démarche de Fondations à aider, il faut mobiliser tous les moyens pour sauver un certain nombre de monuments.

Deuxième étape, l'aide et le soutien à la création - elle requiert par nature qu'on l'aide, création par nature signifie novation, rupture avec le goût dominant du temps, elle est presque par nature solitaire, abandonnée. Tant de très grands peintres, artistes, créateurs "crevaient la faim" - le mécénat n'étant pas développé en France comme dans d'autres pays, le mécénat d'Etat est une nécessité. Encore faut-il qu'il n'obéisse pas à des habitudes trop lourdes, à des habitudes de réseaux. Il faut inviter les artistes eux-mêmes à nous dire les attentes et les besoins qu'ils ressentent.

Troisième grand chapitre, la transmission : il a été traité ici de manière approfondie. Je vais dire mes réponses, celles de quelqu'un qui tous les jours regrette de ne pas avoir eu d'éducation artistique. Dans mon village, la musique n'existait pas. Quand il y en avait à la radio, mon père tournait le bouton pour retrouver la parole - sans doute parce qu'il n'avait pas d'oreille, et la génétique a fait son œuvre ! La musique je l'écoute, et je ne suis pas sûr de l'entendre. On disait à la tribune : "il n'y a pas besoin de connaître pour apprécier !" Eh si. On manque beaucoup de choses. Beaucoup manque à ceux qui n'ont pas eu la précoce découverte de cette chose-là, de la musique, je suis sûr qu'il en va de même pour les arts plastiques, la poésie...

Ministre de l'Education nationale, entre 1993 et 1997, Jean-Philippe Collard a fait mon siège infatigable pour qu'on mette cela en place, on ne l'a pas fait aussi bien qu'on l'aurait voulu parce que ça coûte très cher. On va peut-être trouver des chemins nouveaux. Je vais dans une minute traiter de l'intermittence. Il y a là parmi ceux qui sont entre deux emplois, deux tournages, deux spectacles, un nombre très important d'artistes qui attendent des moyens de subsistance, je mets en relation cette attente avec celle de l'Education nationale qui a besoin d'artistes pour transmettre les langages artistiques - musiciens, danseurs, comédiens ... - Je veux mettre en liaison les deux, et pas seulement 120 heures si on est imaginatif. Arrachons-les au désespoir et au RMI. On doit pouvoir faire que toutes ces capacités disponibles se retrouvent utiles, engagées dans le monde de l'éducation artistique dont on a tellement besoin.

Il faut songer à la formation des enseignants, Robin Renucci l'a dit, transmettre aux nouveaux enseignants. Enfin on ne peut continuer à faire que seuls les "L" aient accès aux options artistiques. On doit pouvoir être scientifique et musicien.

Je voudrais traiter deux sujets brûlants : intermittence et droits d'auteur.

Nous avons à l'UDF été parmi les principaux animateurs du "comité de suivi". Pierre Albertini a rédigé la proposition de loi qui vient d'être écartée par un artifice de procédure, nous la défendrons et la ferons adopter après les élections. Elle obligera à remettre la question sur la table.

Il y a dans ce dossier un non-dit, un non-avoué, qu'il convient de mettre au jour. C'est que le chômage des intermittents n'est pas principalement une action sociale, c'est la forme la plus élaborée d'aide à la production. L'intermittence sert à alléger les coûts de production de structures privées et publiques qui jouent avec les règles de l'intermittence pour ne pas assurer les charges qui devraient être les leurs. C'est inacceptable. L'Unedic n'est pas faite pour être le mécène de la culture française. Il faut se tourner vers les chaînes, les organismes. Des personnes employées à temps plein sur des émissions de télévision bénéficient de l'intermittence. S'il faut aider la production, il faut l'aider de manière transparente.

Nous soutiendrons la proposition de loi issue du comité de suivi.

La question de la protection des droits d'auteur est importante et difficile. Je me suis exprimé sur la loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (Dadvisi), j'ai parlé du logiciel libre et d'internet.

Internet est une révolution aussi importante que celle qui intervint voici cinq siècles quand Gutenberg inventa l'imprimerie - qui a entraîné la Réforme, les guerres de religion, un bouleversement de civilisation.

Ça aura des conséquences de la même ampleur. C'est un univers nouveau en train de naître. L'information était jusqu'à maintenant distribuée par des émetteurs vers des récepteurs, consommateur d'information vous étiez passif. L'information devient active, vous la cherchez et la retransmettez. Elle est sans limite de temps et de lieu, non filtrée - ça a des inconvénients : Marielle de Sarnez s'est occupée au Parlement européen d'un rapport sur la pornographie et l'enfance. Mais c'est un univers qui s'ouvre et qui n'est pas prêt de se fermer. Le partage gratuit y joue un très grand rôle. Wikipedia : en cinq ans, par contributions volontaires, on a bâti la plus importante encyclopédie de l'histoire. Il y avait plein d'erreurs au début, mais de corrections en mises au point, c'est devenu un instrument extrêmement utilisable. Que tout ne soit pas marchand, c'est la logique quotidienne d'une grande partie de l'internet. Ce modèle rencontre frontalement la question des droits d'auteur, de la rémunération des créateurs.

S'il n'y a pas de rémunération et protection des droits, il n'y a plus de création !

La loi Dadvsi a-t-elle tranché la question ? Non. Si elle avait été présentée autrement qu'en urgence, on l'aurait améliorée et corrigée.

Mon intuition, c'est que deux secteurs vont vivre en même temps : celui des droits protégés sous forme d'achats en ligne, moins chers qu'aujourd'hui ; un secteur dédié au partage gratuit, comprenant les œuvres libres de droit et celle que leurs créateurs et interprètes auront mis à disposition. Et peut-être des contributions, volontaires ou obligatoires, pourront intervenir, comme on l'a fait avec la taxe sur la copie privée - 60 Millions d'euros, qui permet à des spectacles vivants d'être organisés. On n'a pas trouvé le modèle définitif. J'ai vu ce qu'Apple dit sur le sujet, il y a des évolutions très importantes.

Je voudrais pour finir évoquer quelques idées, quelques axes de fond.

Un des impératifs de la politique culturelle, c'est que la culture doit être une culture de peuple. Je dis bien de peuple et non de masse. Largement ouverte à ceux qui n'ont pas avec elle une relation facile, une relation d'enfance.

Comme l'a dit M. Latarjet, nous sommes le pays qui crée le plus d'œuvres, mais où chaque œuvre touche beaucoup moins de public. Il faut un très grand effort de distribution, ce n'est que du coût marginal.

J'ai le même sentiment quand je pense aux collections des musées nationaux, sans prendre un parti définitif sur "l'affaire du Louvre", je trouve bien que le Louvre s'exporte, j'aimerais bien qu'il s'exporte en direction des musées de province qui n'ont pas les collections nécessaires. Un de nos amis, le sénateur Fauchon, a fait voter un amendement dans ce sens. Je pense que l'on peut aller infiniment plus loin dans la mise à disposition du public, d'œuvres qui demeurent confinées dans les réserves.

Il y a pour moi dans la politique culturelle une déclaration d'amour à la langue française.

Je suis très heureux de voir qu'une création musicale populaire contemporaine - le rap - soit entièrement bâtie sur le jeu avec la langue française, la maîtrise de cette langue. À tous ceux auxquels on demande "l'intégration", peut-être jusqu'à la 32<sup>ème</sup> génération, c'est formidable qu'ils soient entrés dans notre langue commune. Je serai défenseur de la langue française et promoteur de la langue française.

La Francophonie est une grande chance pour la France, j'aimerais qu'elle s'ouvre à tous les pays francophones.

Et cela n'écarte pas un autre impératif, sauver les langues régionales de France. J'espère qu'on peut encore dans notre pays - chaque fois que j'en parle, je reçois des mails furibards "déjà qu'ils ne parlent pas le français !" - faire valoir l'idée que ce n'est pas parce qu'on parle alsacien, breton, corse, basque, ou langue d'oc, ou gascon, ou béarnais, ou créole, ou d'autres langues de l'outre-mer français, qu'on parle moins bien français. Je suis le défenseur en effet de la ratification par la France de la Charte des langues et cultures régionales, que nous avons signée et non ratifiée, c'est un manque pour notre pays.

Nous allons devoir dans ces états généraux de la culture dont le président de la République nouveau sera je l'espère le promoteur, réfléchir au rôle respectif des uns et des autres.

On a vécu avec l'idée qu'il n'y avait qu'un référent, l'Etat, ayant en face de lui des individus inorganisés. Depuis la loi Le Chapelier (1790), on a interdit l'organisation de la société pour que l'Etat reste seul. Il faut tourner la page. Un certain nombre d'actions de service public, d'actions publiques, peuvent être incitées par l'Etat, mais n'ont pas à être conduites par l'Etat. Institutions, associations, collectivité locales peuvent en être les promoteurs légitimes et reconnus.

Dernier point que je voulais traiter devant vous : cette politique culturelle doit prendre en compte l'impératif européen. La culture fait l'Europe. L'Europe était culturelle bien avant d'être économique et politique. Elle a commencé par le réseau médiéval des universités ; au siècle des Lumières, par la

dispersion des philosophes et des artistes, qui ont fait l'Europe avant les nations, et bien avant que ne s'affirment les Etats-nations.

Il est nécessaire qu cette Europe affirme ses principes culturels, comme le prévoyait le projet de Constitution qui a été écarté. Ce qui justifie l'Europe, c'est qu'on accepte les différences, et qu'on accepte de travailler ensemble avec nos langues, nos cultures, nos mœurs différentes.

Si l'on veut définir cette nouvelle politique de la culture, à commencer par des états généraux où les créateurs auront leur place autant que les animateurs d'associations, si l'on veut répondre aux questions posées, s'engager pour le patrimoine, l'aide à la création, l'éducation, on ne le fera pas sans un effort de longue durée et sans réunir tous ceux qui s'y intéressent. Il faut sortir des étiquettes et des clans, associer les grandes familles vivantes de la démocratie française. S'il y a des domaines où il n'est pas besoin de faire la preuve qu'il faut dépasser les étiquettes d'autrefois, la culture en est un ! Nous pouvons montrer au monde et à l'Europe qu'en France, la culture ce n'est pas du superflu mais du nécessaire, et c'est avec ce nécessaire que nous allons bâtir l'avenir.

Je vous remercie.